

---

Bruxelles, le 14 septembre 2017

## **Annexe 5 à la communication NBB\_2017\_22**

### **Formulaire D / Déclaration d'une cession ou d'une réduction d'une participation qualifiée dans le capital d'un organisme financier**

#### Champ d'application

*Toute personne physique ou morale (ou trust) ayant l'intention de céder ou de réduire sa participation qualifiée dans un des établissements suivants :*

- *les établissements de crédit de droit belge*
- *les entreprises d'assurance de droit belge*
- *les entreprises de réassurance de droit belge*
- *les sociétés de bourse de droit belge*
- *les compagnies financières de droit belge*
- *les sociétés holding d'assurance de droit belge*
- *les compagnies financières mixtes de droit belge*

Date : .....

Dénomination de l'organisme financier dans lequel le déclarant projette de réduire ou de céder sa participation qualifiée : .....

**1. Identité de la personne physique ou morale qui a complété le formulaire**

- EN QUALITE DE DECLARANT [1]
- EN QUALITE DE MANDATAIRE [1]

Personne physique

Nom : .....

Prénoms : .....

Lieu et date de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : .....

Personne morale

Dénomination sociale et Forme juridique: .....

Nationalité : .....

Adresse postale : .....

Numéro d'entreprise : .....

Numéro de téléphone : .....

Numéro de télécopie: .....

Nom et qualité du signataire du formulaire : .....

**2. Identité de l'actionnaire déclarant [2]**

Personne physique

Nom : .....

Prénoms : .....

Lieu et date de naissance : .....

Nationalité : .....

1 Si la présente déclaration est une déclaration commune établie par une personne appartenant à un groupe de personnes liées ou de personnes agissant de concert, cochez les deux cases.

2 A ne remplir que s'il s'agit d'une personne différente de celle mentionnée au point 1

Adresse postale : .....  
.....  
.....

Adresse électronique : .....

Personne morale

Dénomination sociale et Forme juridique: .....  
.....  
.....

Nationalité : .....

Adresse postale : .....  
.....  
.....

Numéro d'entreprise : .....

Numéro de téléphone : .....

Numéro de télécopie:.....

Nom et qualité du signataire du formulaire : .....

Trust ou construction juridique analogue

Identification et forme juridique exacte du déclarant.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Adresse postale : .....  
.....  
.....  
.....

Droit national applicable : .....  
.....  
.....

**3. Informations concernant la cession**

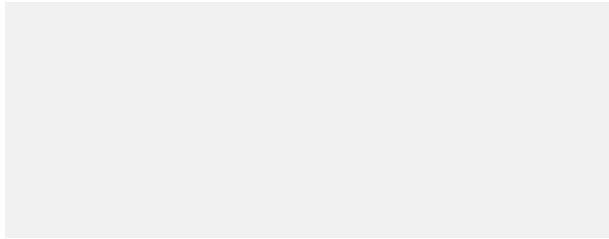
(3.1) La présente déclaration concerne la cession ou la réduction d'une participation qualifiée :

- directe ;
- indirecte :

Dans ce cas, un schéma décrivant les modalités de détention de la participation indirecte, identifiant les entités au travers desquelles la participation est détenue et les pourcentages des droits de vote détenus à chacun des niveaux de la chaîne est fourni en annexe n° ... jointe au présent formulaire.

(3.2) La présente déclaration concerne la cession ou la réduction d'une participation qualifiée par un actionnaire :

- Agissant seul
- Lié aux autres actionnaires directs ou indirects de l'organisme financier identifiés ci-contre :
- Agissant de concert avec les autres actionnaires directs ou indirects de l'organisme financier identifiés ci-contre :



(3.3) Conséquences prévues du projet de cession sur l'actionnariat de l'organisme financier

Remarques :

- Dans le cas d'une participation qualifiée indirecte, les calculs ci-dessous doivent être effectués en prenant en considération les titres détenus directement par la dernière entité de la chaîne de participations au travers de laquelle la participation indirecte est détenue;
- Dans le cas d'une action de concert, les calculs ci-dessous doivent être effectués en prenant en considération, successivement, l'ensemble des titres détenus par l'actionnaire déclarant et par l'ensemble des personnes agissant de concert.

**Situation avant réalisation de la cession projetée**

(3.3.1.a) Calcul de la quotité des **droits de vote** détenue individuellement dans l'organisme financier par le cédant :

Nombre et pourcentage des droits de vote		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
	a. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	b. de titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements inconditionnels d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote :				
	– options :				
	– engagements résultant d'un contrat :				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
<b>Total</b>					

<b>Pour mémoire :</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• droits et engagements d'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote, et résultant de: <ul style="list-style-type: none"> <li>– la conversion d'obligations</li> <li>– la conversion de prêts</li> <li>– autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• droits et engagements de souscription de <u>titres à émettre</u> auxquels sont attachés des droits de vote, résultant de: <ul style="list-style-type: none"> <li>– la conversion d'obligations</li> <li>– la conversion de prêts</li> <li>– l'exercice de warrants</li> <li>– autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>					

(3.3.1.b) Calcul de la quotité de l'ensemble des **droits de vote** détenue collectivement dans l'organisme financier par le cédant et les autres personnes avec lesquelles il agit de concert:

<b>Nombre et pourcentage des droits de vote</b>		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à <i>ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°</i> ):				
	c. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	d. de titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements <u>inconditionnels</u> d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote : <ul style="list-style-type: none"> <li>– options :</li> <li>– engagements résultant d'un contrat :</li> <li>– autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul>				
<b>Total</b>					
<b>Pour mémoire :</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• droits et engagements d'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote, et résultant de: <ul style="list-style-type: none"> <li>– la conversion d'obligations</li> <li>– la conversion de prêts</li> <li>– autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>					

<ul style="list-style-type: none"> <li>• droits et engagements de souscription de <u>titres à émettre</u> auxquels sont attachés des droits de vote, résultant de: <ul style="list-style-type: none"> <li>– la conversion d’obligations</li> <li>– la conversion de prêts</li> <li>– l’exercice de warrants</li> <li>– autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>				

(3.3.2.a) Calcul de la **quotité du capital** détenue individuellement dans l’organisme financier par le cédant :

Nombre de titres représentatifs du capital et pourcentage du capital détenu		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d’exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres représentatifs du capital sans droits de vote				
3	Certificats représentatifs ( <i>à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°</i> ):				
	e. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	f. de titres représentatifs du capital sans droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu’ils permettent d’acquérir : les droits et engagements <u>inconditionnels</u> d’acquisition portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote :				
	– options				
	– engagements résultant d’un contrat				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
<b>Total</b>					
<b>Pour mémoire :</b>					
•	droits et engagements à l’acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
	– la conversion d’obligations				
	– la conversion de prêts				
	– autres à détailler le cas échéant)				
•	droits et engagements à la souscription de <u>titres à émettre</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
	– la conversion d’obligations				
	– la conversion de prêts				
	– l’exercice de warrants				
	– autres (à détailler le cas échéant)				

(3.3.2.b) Calcul de la **quotité du capital globale** détenue collectivement dans l'organisme financier par le cédant et les autres personnes avec lesquelles il agit de concert :

Nombre de titres représentatifs du capital et pourcentage du capital détenu		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres représentatifs du capital sans droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
	g. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	h. de titres représentatifs du capital sans droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements <u>inconditionnels</u> d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote :				
	– options				
	– engagements résultant d'un contrat				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
<b>Total</b>					
<b>Pour mémoire :</b>					
	• droits et engagements à l'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
	– la conversion d'obligations				
	– la conversion de prêts				
	– autres à détailler le cas échéant)				
	• droits et engagements à la souscription de <u>titres à émettre</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
	– la conversion d'obligations				
	– la conversion de prêts				
	– l'exercice de warrants				
	– autres (à détailler le cas échéant)				

**Objet du projet de cession**

(3.3.3.a) Nombre et type d'actions (ordinaires ou autres) de l'organisme financier faisant l'objet de la cession :

	Nombre d'actions ou part	Types d'actions ou parts	Prix de la transaction
par le candidat acquéreur déclarant			
par le candidat acquéreur déclarant et toutes les personnes avec lesquelles il agit de concert			

(3.3.3.b) Identification de la personne physique ou morale qui s'est porté acquéreur des actions ou parts à céder :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

(3.3.3.c) Date souhaitée du transfert de propriété : .....

(3.3.3.d) Motifs de la décision de céder ou de réduire la participation .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

(3.3.3.e) La cession est-elle assortie de la condition suspensive de l'absence d'objection de l'autorité de contrôle à l'encontre du projet d'acquisition du candidat acquéreur ?

- Oui.  
 Non.

**Situation après réalisation de la cession projetée**

(3.3.4.a) Calcul de la quotité des droits de vote qui sera détenue individuellement dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant après réalisation de la cession projetée:

Nombre et pourcentage des droits de vote		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
	i. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	j. de titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				



4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements inconditionnels d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote :				
°	– options :				
	– engagements résultant d'un contrat :				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
<b>Total</b>					

<b>Pour mémoire :</b>					
•	droits et engagements d'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote, et résultant de:				
–	la conversion d'obligations				
–	la conversion de prêts				
–	autres (à détailler le cas échéant)				
•	droits et engagements de souscription de <u>titres à émettre</u> auxquels sont attachés des droits de vote, résultant de:				
–	la conversion d'obligations				
–	la conversion de prêts				
–	l'exercice de warrants				
–	autres (à détailler le cas échéant)				

(3.3.4.b) Calcul de la quotité de l'ensemble des droits de vote qui sera détenue collectivement dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant et les autres personnes avec lesquelles il agit de concert après réalisation de la cession projetée:

<b>Nombre et pourcentage des droits de vote</b>		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
°	k. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	l. de titres non représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements inconditionnels d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote :				
°	– options :				
	– engagements résultant d'un contrat :				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
<b>Total</b>					
<b>Pour mémoire :</b>					
•	droits et engagements d'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> auxquels sont attachés des droits de vote, et				

résultant de:				
- la conversion d'obligations				
- la conversion de prêts				
- autres (à détailler le cas échéant)				

• droits et engagements de souscription de <u>titres à émettre</u> auxquels sont attachés des droits de vote, résultant de:				
- la conversion d'obligations				
- la conversion de prêts				
- l'exercice de warrants				
- autres (à détailler le cas échéant)				

(3.3.5.a) Calcul de la quotité du capital qui sera détenue individuellement dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant après réalisation de la cession projetée:

Nombre de titres représentatifs du capital et pourcentage du capital détenu		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres représentatifs du capital sans droits de vote				
3	Certificats représentatifs ( <i>à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°</i> ):				
	m. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	n. de titres représentatifs du capital sans droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements <u>inconditionnels</u> d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote :				
	- options				
	- engagements résultant d'un contrat				
	- autres (à détailler le cas échéant)				
<b>Total</b>					
<b><u>Pour mémoire :</u></b>					
• droits et engagements à l'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:					
	- la conversion d'obligations				
	- la conversion de prêts				
	- autres à détailler le cas échéant)				
• droits et engagements à la souscription de <u>titres à émettre</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:					
	- la conversion d'obligations				
	- la conversion de prêts				
	- l'exercice de warrants				
	- autres (à détailler le cas échéant)				

(3.3.5.b) Calcul de la quotité du capital totale qui sera détenue collectivement dans l'organisme financier par l'actionnaire déclarant et les autres personnes avec lesquelles il agit de concert après réalisation de la cession projetée:

Nombre de titres représentatifs du capital et pourcentage du capital détenu		dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)	délai ou période d'exercice
1	Titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
2	Titres représentatifs du capital sans droits de vote				
3	Certificats représentatifs (à ne pas mentionner au numérateur sous les 1° et 2°):				
	o. de titres représentatifs du capital auxquels sont attachés des droits de vote				
	p. de titres représentatifs du capital sans droits de vote				
4	A concurrence du nombre de titres qu'ils permettent d'acquérir : les droits et engagements <u>inconditionnels</u> d'acquisition portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote :				
	– options				
	– engagements résultant d'un contrat				
	– autres (à détailler le cas échéant)				
<b>Total</b>					
<b>Pour mémoire :</b>					
	• droits et engagements à l'acquisition assortis de <u>clauses conditionnelles</u> portant sur des <u>titres émis</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
	– la conversion d'obligations				
	– la conversion de prêts				
	– autres à détailler le cas échéant)				
	• droits et engagements à la souscription de <u>titres à émettre</u> représentatifs du capital, avec ou sans droits de vote:				
	– la conversion d'obligations				
	– la conversion de prêts				
	– l'exercice de warrants				
	– autres (à détailler le cas échéant)				

(Lu et approuvé, Date, lieu et signature)